

# TELL ME MORE, à Montigny-le-Bretonneux (78)

« Octime apporte de la sérénité dans l'application de notre accord de branche. »

Interview de Caroline de Avelar, Responsable Paye.



Tell Me More est spécialisée dans l'édition de solutions à distance pour l'apprentissage des langues, depuis 1987. Ce sont plus de 300 collaborateurs dans le monde et 127 aujourd'hui en France.

## **Vous utilisez Octime depuis octobre 2010, quel est votre fonctionnement ?**

Octime est déployé pour les collaborateurs sur la France.

Je suis le seul administrateur et à ce titre, j'ai mis en place l'organisation générale des plannings : horaires et cycles, ainsi que les paramétrages relatifs à notre convention.

L'organisation est relativement simple par le fait que 80% des horaires sont en forfait jour : ces employés ne badgeant qu'une fois par jour. Les 20 % restant, dont quelques temps partiels, ont un horaire commun collectif.

Nous ne gérons pas le remplacement, quand à l'accord Syntec, il est assez simple et ne pose pas de problème.

Tous les autres utilisateurs se connectent via le module web, tant les managers, responsables de service, que les employés.

## **Quel est l'intérêt de l'application ?**

Nous utilisons Octime afin de suivre, et de faire suivre à nos collaborateurs et à leurs responsables, les compteurs de congés payés et RTT, ainsi que les missions extérieures. Cela permet une vérification régulière de l'état des compteurs.

Les managers apportent les corrections au jour le jour et une fois par semaine, à la DRH, nous corrigeons les anomalies.

C'est aussi un outil très pratique pour le transfert des données vers la paye SAGE.

## **Vous avez fait face à la mise en place d'un nouvel accord, comment cela s'est-il passé ?**

Il y a eu un « flottement » pendant six à huit mois. C'est en fait l'inspection du travail qui nous a demandé un suivi plus précis des conditions de sa mise en place.

Cela a permis en interne, de lever les doutes sur l'application de cet accord. Le bénéfice de cette opération est que nous disposons maintenant d'informations précises supplémentaires, nous n'avons notamment plus d'erreurs, dans la gestion des congés payés.

## **Octime est donc aussi un outil de communication interne.**

Effectivement, cela a permis d'échanger entre les services et la RH. Aujourd'hui cela se passe naturellement, chacun pouvant obtenir l'information utile à tout moment.